

DEPARTEMENT  
DES  
**DEUX-SEVRES**



**VILLE DE NIORT**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 10 MARS 2014**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :  
le 04/03/2014

Affichage du Compte-Rendu Sommaire  
et affichage intégral :  
le 17/03/2014

**Délibération n° D-2014-79**

PRUS - Convention triennale entre la Ville de Niort et la Mission pour l'Insertion et pour l'Emploi (MIPE) concernant la réalisation de travaux d'aménagements des espaces publics du quartier du Clou Bouchet et de la Tour Chabot-Gavacherie - Avenant n°1

**Président :**

**MADAME GENEVIÈVE GAILLARD**

**Présents :**

Madame Geneviève GAILLARD, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Amaury BREUILLE, Madame Josiane METAYER, Monsieur Jacques TAPIN, Madame Delphine PAGE, Monsieur Jean-Claude SUREAU, Madame Anne LABBE, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nicole GRAVAT, Monsieur Nicolas MARJULT, Madame Chantal BARRE, Monsieur Jean-Louis SIMON, Madame Pilar BAUDIN, Monsieur Frank MICHEL, Madame Annie COUTUREAU, Monsieur Alain PIVETEAU, Monsieur Michel GENDREAU, Monsieur Denis THOMMEROT, Madame Annick DEFAYE, Madame Nicole IZORE, Monsieur Hüseyin YILDIZ, Monsieur Jean-Pierre GAILLARD, Monsieur Bernard JOURDAIN, Monsieur Gérard ZABATTA, Monsieur Patrick DELAUNAY, Madame Julie BIRET, Madame Gaëlle MANGIN, Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Dominique BOUTIN-GARCIA, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Marc THEBAULT, Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Elsie COLAS, Monsieur Michel PAILLEY, Monsieur Aurélien MANSART, Madame Rose-Marie NIETO, Madame Virginie LEONARD, Monsieur Emmanuel GROLLEAU.

**Secrétaire de séance :** Delphine PAGE

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Madame Maryvonne ARDOUIN, ayant donné pouvoir à Monsieur Michel GENDREAU

**Excusés :**

Madame Blanche BAMANA.

**Direction de Projet de Rénovation  
Urbaine et Sociale**

**PRUS - Convention triennale entre la Ville de Niort et  
la Mission pour l'Insertion et pour l'Emploi (MIPE)  
concernant la réalisation de travaux  
d'aménagements des espaces publics du quartier du  
Clou Bouchet et de la Tour Chabot-Gavacherie -  
Avenant n°1**

Madame Josiane METAYER, Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente

Par délibération en date du 14 mai 2012, le Conseil municipal a approuvé la convention triennale avec la MIPE pour la réalisation de travaux d'aménagement des espaces publics du quartier du Clou Bouchet et de la Tour Chabot-Gavacherie.

Les travaux qui ont été réalisés en 2012 et 2013 et les travaux restant à réaliser pour l'année 2014 font l'objet d'adaptations quantitatives et de nature proposées et validées par la maîtrise d'œuvre.

Il s'agit, par la réalisation de l'avenant n°1 à la convention, de mettre en conformité la convention et son annexe 1 avec la réalité des travaux mis en œuvre sur le terrain.

*La dépense sera réglée à l'aide du crédit que le Conseil s'engage à inscrire sur le budget de l'exercice correspondant.*

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'avenant n°1 à la convention triennale pour la réalisation de travaux d'aménagement des espaces publics du quartier du Clou Bouchet et de la Tour Chabot-Gavacherie ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjointe déléguée à le signer.

**LE CONSEIL  
ADOPTE**

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Pour Madame le Maire de Niort,  
**Geneviève GAILLARD**  
L'Adjointe déléguée

Signé

Josiane METAYER



## **TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES ESPACES PUBLICS DANS LE CADRE D'UN CHANTIER D'INSERTION AU TITRE DE LA RENOVATION URBAINE ET SOCIALE DES QUARTIERS DU CLOU BOUCHET ET DE LA TOUR CHABOT GAVACHERIE**

### Avenant N°1 à la convention du 11 juin 2012 entre la Ville de NIORT et la Mission pour l'Insertion et Pour l'Emploi

Entre La ville de Niort, représentée par Madame le Maire, Geneviève GAILLARD, agissant en vertu de la délibération du Conseil municipal en date du 10 mars 2014

D'une part,

ET

La Mission pour l'Insertion et Pour l'Emploi, domiciliée, 8 rue Grange Laidet, ZI Saint Liguairé 79000 Niort, et représentée par Monsieur Jean PAGLIOCCA, Président, dûment mandaté à cet effet, ci-après désignée « La MIPE »,

D'autre part,

#### **Il est tout d'abord rappelé ce qui suit :**

La convention a été notifiée le 11 juin 2012 pour une exécution du chantier sur une période 3 années (2012, 2013 et 2014).

Les travaux définis à l'article 2 « nature des travaux » de la convention, sont décrits dans le dossier technique, joint en annexe, et se détaillent de la manière suivante :

- Clou Bouchet :
  - o Pose d'emmarchements en bois
  - o Pose de soutènement en bois
  - o Pose d'encadrements de délimitation des carrés de jardin
  - o Pose de délimitations de terrains de pétanque

- Pose de portillons en ganivelle
  - Pose de clôture en ganivelle
- Tour Chabot-Gavacherie :
- Réalisation des allées Méliès et mairie de quartier
  - Pose de mobilier urbain
  - Pose de délimitation de terrain de pétanque
  - Pose et dépose de clôtures métalliques
  - Pose de clôtures en ganivelle

Le plan de financement, défini dans son article 6, est détaillé dans l'annexe 1. L'article 6 définit l'équilibre financier pour ce chantier par une participation de la ville de Niort à hauteur de 110 179.87€.

### **Objet de l'avenant**

Le présent avenant a pour objet, la modification du détail des travaux définis dans l'article 2 et décrits dans le dossier technique. Ces modifications interviennent suite à un quantitatif sous-estimé par la maîtrise d'œuvre en phase études et à des prestations en moins-value permettant de respecter les équilibres financiers de la convention.

### **Il est en conséquence convenu ce qui suit :**

#### **Article 1 :** Modifications de l'article 2 de la convention : Nature des travaux

La nature des travaux pour le quartier de la Tour Chabot-Gavacherie est modifiée de la manière suivante :

- La prestation de réalisation des allées Méliès et mairie de quartier est supprimée
- La prestation de réalisation de murets en pierres est ajoutée

Le détail des travaux est modifié par poste dans l'annexe 1 du présent avenant.

#### **Article 2 :** Modification de l'article 6 de la convention : Plan de financement

L'alinéa 1 est modifié comme suit : Le plan de financement correspondant à ce chantier est joint en annexe 1 du présent avenant. L'équilibre, pour ce chantier, est assuré par une participation de la ville de Niort d'un montant de 116 005.99€ (pour les 3 années).

Le tableau de répartition est modifié en conséquence (voir annexe 1 du présent avenant).

Fait à Niort, le

Pour la MIPE,  
Le Président,

Jean PAGLIOCCA

Pour la VILLE DE NIORT,  
Madame le Maire de NIORT,  
Députée des Deux-Sèvres

Geneviève GAILLARD

**TABLEAU DE REPARTITION DES TRAVAUX**

Opérations	Nature des travaux à réaliser				Montant de la main d'œuvre			
					Montant	Réalisation		
						2012	2013	2014
<b>A 29 Place Jacques Cartier</b>								
Travaux de maçonnerie								
Construction de murets pierres sèches	ml	108	218,35€	23 647,31€	12 320,00 €	11 327,31 €		
Pose de mobilier urbain								
Pose portemanteau	U	1	30,50€	30,50€				30,50 €
Clôture en ganivelle espace canin		30	40,39€	1 211,70€				1 211,70 €
Réalisation entourage jeux de boules	ml	40	5,00€	200,00€		200,00 €		
<b>A 31 Erna Boinot</b>								
Travaux de maçonnerie								
Construction de murets pierres sèches	ml	53	218,35€	11 572,55€	6 160,00 €	5 412,55 €		
Pose de mobilier urbain								
Réalisation tables de jardinage	U	4	4,02€	16,08€				16,08 €
Montage abris de jardin	U	1	2 041,00€	2 041,00€				2 041,00 €
Pose de tables de pique-nique	U	2	120,00€	240,00€				240,00 €
Travaux de clôtures								
Pose de clôture en ganivelle	ml	78	40,39€	3 150,42€				3 150,42 €
<b>A 37 Place Louis Juvet</b>								
Travaux de maçonnerie								
Construction de murets pierres sèches	ml	218	218,35€	47 687,64€	16 940,00 €	30 747,64 €		
Travaux de clôtures								
Pose de clôture en treillis soudé	ml	150	30,06€	4 509,00€	4 509,00 €			
<b>A 12 Places et parvis</b>								
Place Raoul	<b>Pose de mobilier urbain</b>							
Auzanneau	Réalisation entourage jeux de boules	ml	62	5,00€	310,00€		310,00 €	
	Réalisation tables de jardinage en bois	ml	240	5,00€	1 200,00€		1 200,00 €	
	Réalisation des entourages bois des jardins partagés	ml	156	5,00€	780,00€		780,00 €	
	Pose des emmarchements bois	ml	12	5,00€	60,00€		60,00 €	
<b>Travaux de clôtures</b>								
	Pose de clôture en ganivelle	ml	296	40,39€	11 955,44€		11 955,44 €	

Place Cugnot	<b>Pose de mobilier urbain</b>							
	Réalisation entourage jeux de boules	ml	31	5,00€	155,00€		155,00 €	
	<b>Travaux de clôtures</b>							
	Pose de clôture en ganivelle	ml	95	40,39€	3 837,05€		3 837,05 €	
<b>A 9 Cœurs d'îlots</b>								
Square Bonnevey	<b>Pose de mobilier urbain</b>							
	Réalisation entourage jeux de boules	ml	25	5,00€	125,00€		125,00 €	
Square Galilée	<b>Pose de mobilier urbain</b>							
	Réalisation entourage jeux de boules	ml	60	5,00€	300,00€			300,00 €
	<b>Travaux de clôtures</b>							
	Pose de clôture en ganivelle	ml	15	40,39€	605,85€			605,85 €
Ilot Chasles	<b>Pose de mobilier urbain</b>							
	Réalisation entourage jeux de boules	ml	30	5,00€	150,00€			150,00 €
	<b>Travaux de clôtures</b>							
	Pose de clôture en ganivelle	ml	55	40,39€	2 221,45€			2 221,45 €
					<b>39 929,00</b>	<b>66 109,99</b>	<b>9 967,00</b>	
<b>Total par année</b>					<b>€</b>	<b>€</b>	<b>€</b>	
<b>Total</b>					<b>116</b>			
					<b>005,99€</b>			
<b>Nb de jours de travail</b>					1830	630	1043	157
<b>Montant des fournitures</b>					95 397€	38 182€	47 700€	9 515€